28 JUILLET 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/07-02 – POLITIQUE APPLICABLE AUX FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Le Conseil d'administration :

1. Notant que la politique applicable aux financements de mise en œuvre définit le cadre de l'administration et de la gestion de l'ensemble des financements de mise en œuvre accordé par les fonds fiduciaires du Partenariat mondial pour l'éducation ;
2. Approuve la politique exposée à l'annexe B du document BOD/2023/07 DOC 02.